

## Plan d'attractivité **MÉDICALE** **ET PARAMÉDICALE**



**2025-2028**





# Zoom SUR...

## Le Plan d'Action 2025-2028

### Durée du plan : 3 ans

- Du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 30 septembre 2028
- Déploiement progressif des actions sur toute la période

### Complémentarité & Coopération

- Complémentarité aux aides et actions conduites par les institutions (ARS, CPAM, Communes...)
- Certaines actions seront conduites en collaboration avec les acteurs locaux : professionnels de santé, CPTS, MSP...

### Évolutivité & Adaptabilité

- Ajustement du périmètre géographique selon l'évolution du zonage de l'ARS
- Evolution des professions concernées, ciblées selon les besoins

### Suivi & Pilotage

Pilotage assuré par le COPIL du CLS 2.0



# Plan D'ACTION

Du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 30 septembre 2028



### Susciter DES VOCATIONS EN SANTÉ

Option « santé » en lycée général

à partir de 2026



### Promouvoir LE TERRITOIRE



#### Découverte du territoire pendant les études

à partir de 2026

#### Communication sur l'offre et les atouts du territoire

à partir de 2026



### Accompagner LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

- > Appui à la recherche d'hébergement pour le stage à partir de 2026
- > Créer une offre locale d'hébergement à partir de 2026
- > Faire connaître les solutions de mobilités existantes à partir de 2026
- > Indemnité de déplacement dès 2025
- > Indemnité d'études et de projet professionnel dès 2025
- > Soirée d'accueil des internes dès 2025

### Inciter et faciliter l'installation DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- > Organiser l'accueil des nouveaux professionnels de santé dès 2025
- > Aide forfaitaire à l'installation dès 2025

# Susciter des VOCATIONS EN SANTÉ

À partir de  
**2026**

Option « santé »  
en lycée général

## Objectif :

Préparer les lycéens aux études supérieures en santé.

## Description :

Pour les élèves de Première et Terminale,  
2 heures par semaine pour :

- Renforcer les connaissances scientifiques.
- Développer une méthodologie d'apprentissage.
- Découvrir le milieu professionnel.

## Partenariats :

- Lycées généraux  
du territoire
- Établissements de santé
- Universités
- Professionnels de santé.

Professions médicales  
et paramédicales



# Accompagner LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

À partir de  
**2026**

Appui à la recherche d'hébergement  
pour le stage

## Objectif :

Faciliter l'accès aux solutions  
d'hébergement disponibles  
sur le territoire.



## Description :

Communiquer sur l'offre  
de logement / hébergement du territoire :  
Hébergement Temporaire chez l'Habitant,  
meublés, gîtes, Airbnb... auprès des  
étudiants en santé et maîtres de stage.

Professions médicales  
et paramédicales

Créer une offre  
locale d'hébergement

## Objectif :

Créer une offre de logements  
dédiés aux étudiants en santé.

Professions médicales  
et paramédicales

## Description :

- Étude des besoins des étudiants en santé.
- Identification des solutions d'hébergements à déployer.

À partir de  
2026

# Accompagner LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Dès  
2025

## Faire connaître les solutions de mobilité existantes

### Objectif :

Faciliter la mobilité des étudiants en santé vers leur lieu de stage.

### Description :

Communication sur les solutions de mobilité : vélos à assistance électrique, covoiturage...

Professions médicales et paramédicales



Dès  
2025

## Indemnité de déplacement

### Objectif :

- Soutenir le déplacement des internes en médecine générale vers leur lieu de stage.

### Description :

- Indemnisation forfaitaire de 0,40 € / km plafonnée à 1800 € par année de formation et par étudiant.
- Contrepartie : participation à une rencontre d'information organisée par Mauges Communauté pour mieux connaître le territoire.

Médecins



## Indemnité d'études et de projet professionnel

### Objectif :

Soutenir financièrement les étudiants en médecine générale et en odontologie pendant leurs études en contrepartie d'une installation sur le territoire.

### Description :

- Versement d'une aide financière de 500 € net par mois par étudiant, soit 6 000 € par an.
- Contrepartie : engagement à exercer sur les communes zonées pendant une durée équivalente à la durée de versement de l'indemnité.

Médecins et chirurgiens-dentistes

Dès  
2025

## Soirée d'accueil des internes en médecine

### Objectif :

Faire connaître et découvrir le territoire aux internes en médecine en stage sur Mauges Communauté.

Médecins



Dès  
2025

# Inciter et faciliter l'installation des PROFESSIONNELS DE SANTÉ

## Organiser l'accueil des nouveaux professionnels de santé

### Objectif :

Garantir un accueil de qualité coordonné à l'échelle de Mauges Communauté.

### Description :

- Systématisation de l'accueil des nouveaux professionnels de santé sur le territoire.
- Élaboration d'une démarche d'accueil commune.

Professions médicales et paramédicales



## Aide forfaitaire à l'installation

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET CHIRURGIENS-DENTISTES

### Objectif :

Favoriser l'installation des professionnels de santé sur le territoire.

### Montant :

30 000 € par installation,  
15 000 € si collaboration.

### Conditions d'éligibilité :

- Installation pendant 5 ans minimum en Zone d'Action Complémentaire ou Zone d'intervention prioritaire.
- Primo installation sur Mauges Communauté.
- Conventionnement CPAM.
- Participation à la permanence des soins.
- Inscription dans les dynamiques pluriprofessionnelles locales.

### Modalités :

- Modulé au temps de présence.
- Versement au moment de l'installation.

Médecins, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes

Dès  
2025

### MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

### Objectif :

Favoriser l'installation des professionnels de santé sur le territoire.

### Montant :

10 000 € par installation,  
5 000 € si collaboration.

### Conditions d'éligibilité :

- Installation pendant 5 ans minimum en zone sous dense ou très sous dense.
- Primo installation sur Mauges Communauté.
- Conventionnement CPAM.
- Inscription dans les dynamiques pluriprofessionnelles locales.

### Modalités :

- Modulé au temps de présence.
- Versement au moment de l'installation.

# Promouvoir LE TERRITOIRE

À partir de  
2026

## Découverte du territoire pendant les études

### Objectif :

Faire découvrir le territoire aux étudiants en service sanitaire.



Professions concernées par le service sanitaire

À partir de  
2026

## Communication sur l'offre et les atouts du territoire

### Objectif :

Faire connaître les lieux, conditions d'exercice... aux étudiants et professionnels de santé.

Professions médicales et paramédicales



# Circuit d'attribution DES AIDES FINANCIÈRES



Scannez le QR code pour accéder à la page du site.



PRINCIPE :  
LES AIDES SONT CUMULABLES ENTRE ELLES.



# CLS 2.0

Nous contacter

02 41 71 77 00

[solidarites-sante@maugescommunaute.fr](mailto:solidarites-sante@maugescommunaute.fr)

[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)

Mauges Communauté

1 rue Robert Schuman – La Loge – Beaupréau  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES